

L'APICULTURE

Avec 90 000 ruches et 1 440 tonnes de miel produites, Midi-Pyrénées détient 12 % des ruches et réalise 13 % de la production nationale de miel. **Elle est la 3^e région apicole de France.**

Alors que la production de miel a fortement chuté à l'échelon national (-32 % entre 1989 et 2012), celle de Midi-Pyrénées est restée plutôt stable et a même légèrement augmenté sur cette même période (+3 %). L'observation des données sur cette longue période montre toutefois une tendance à la diminution du nombre de ruches dans la région depuis 2009, accompagnée d'une diminution de la production. En 2012, année particulièrement mauvaise, la production enregistre une baisse de 25 %. Spécificité de cette filière, un grand nombre de producteurs sont des apiculteurs amateurs tirant leurs revenus d'une activité non agricole. Ils détiennent peu de ruches (moins de 10) et produisent du miel en faible quantité, peu ou pas commercialisé. Ainsi, 5 520 apiculteurs amateurs ou professionnels sont recensés dans la région d'après l'ADAM (association pour le développement de l'apiculture en Midi-Pyrénées). Les apiculteurs considérés comme professionnels sont ceux pour lesquels l'apiculture représente une véritable activité économique. Pour autant, ils ne sont pas tous exploitants agricoles.

En 2010, on dénombrait 767 exploitations agricoles ayant des ruches en Midi-Pyrénées dont 247 spécialisées en apiculture. Bien que ces dernières ne représentent que 32 % des exploitations agricoles ayant des ruches en Midi-Pyrénées elles détiennent 85 % du cheptel et produisent 89 % du miel.

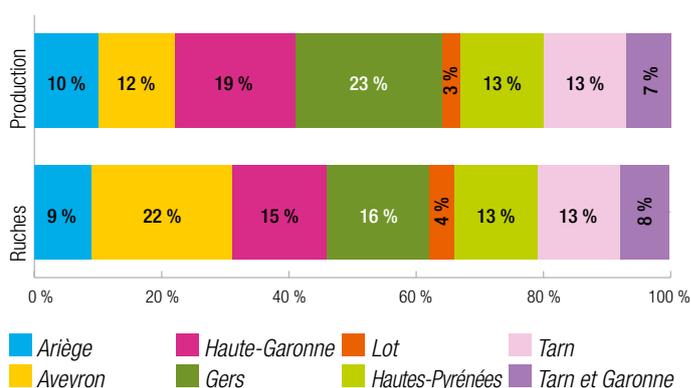
Les Hautes-Pyrénées et l'Ariège sont les départements comptant le plus d'exploitations apicoles spécialisées. Celles-ci représentent respectivement 59 % et 44 % des exploitations agricoles ayant des ruches dans ces départements.

Les circuits courts sont fortement développés dans cette filière : 71 % des apiculteurs spécialisés sont engagés au moins partiellement dans un circuit de commercialisation avec au maximum un intermédiaire. La vente directe est d'ailleurs très communément pratiquée par ces exploitations agricoles puisque 64 % d'entre elles sont concernées.

LES CHIFFRES

- **90 000 ruches (soit 12 % du cheptel national)**
- **5 520 détenteurs de ruches**
- **767 exploitations agricoles ont des ruches**
- **247 exploitations spécialisées (n'ayant que des ruches)**
- **34 produisant sous SIQO**
- **43 exploitations produisant en AB**
- **247 UTA concernés dans les exploitations apicoles spécialisées**
- **1 440 tonnes de miel produites (soit 13 % de la production nationale)**

[Source : Inosys - SAA 2013 - ADAM]



RÉPARTITION DES RUCHES ET DE LA PRODUCTION DE MIEL DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

[Source : RA 2010/INOSYS]

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS APOICOLES

[Source RA 2010/Inosys]

	Ayant des ruches	Dont spécialisées	Dont spécialisées en micro-élevage	Dont spécialisées bovins viande	Dont spécialisées arboriculture	Dont spécialisées COP
Nombre d'exploitations	767	247	102	61	40	33
Nombre moyen de ruches	124	327	21	23	8	93
Production de miel moyenne (en kg)	2 384	6 579	295	366	94	1 928



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MIEL

[Source : SAA]

